

PERMIS BE

Définition :

Le permis BE est nécessaire pour la conduite d'un véhicule nécessitant un permis B auquel est attelé une remorque ou semi-remorque quand :

- ✓ Le poids total autorisé en charge (PTAC) de la remorque est supérieur à 750 kg et inférieur à 3500 kg, et que la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 4250 kg.
- ✓ En cas de renouvellement du titre, les droits acquis des détenteurs d'un permis de la catégorie EB obtenu avant le 19 janvier 2013 sont maintenus par l'apposition de la mention additionnelle 79.06 (permettant de tracter une remorque d'un PTAC supérieur à 3500 kg.

Conditions requises :

- avoir minimum 18 ans - Etre titulaire du permis B avec le code de – de 5 ans.

(Si le dernier permis obtenu a plus de 5 ans, l'élève devra repasser l'ETG.)

Durée de la formation :

15 heures. (Non compris la formation à l'ETG s'il y a lieu.)

Formation théorique :

Préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code reprenant les 9 thèmes officiels.

L : dispositions légales en matière de circulation.

C : le conducteur.

R : La route.

U : Les autres usagers de la route.

D : Règlementation générale et divers.

P : Préparation nécessaire à prendre en quittant le véhicule.

M : Eléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite.

S : Equipements de sécurité des véhicules.

E : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

Programme :

Le programme se divise en 4 grandes compétences associées :
En suivant le REMC (référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne)

1 - MAITRISER LE MANIEMENT DE L'ENSEMBLE ET EFFECTUER LES VERIFICATIONS COURANTES DE SECURITE

Connaitre et vérifier les principaux organes et équipements de l'ensemble, les principales commandes et le tableau de bord.

S'installer au poste de conduite et connaître les documents spécifiques au conducteur du véhicule, au véhicule tracteur et à la remorque.

Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.

Diriger l'ensemble en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe et savoir réaliser un arrêt de précision.

Regarder autour de soi et avertir.

Connaitre et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures).

Savoir réaliser un attelage et dételage.

3 – CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS.

Evaluer et maintenir les distances de sécurité.

Croiser, dépasser, être dépassé.

Négocier les virages de façon sécurisante.

Connaitre les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.

Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation.

S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.

Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.

Connaitre les règles relatives à la circulation interfiles des motocyclistes.

Savoir en tenir compte.

Conduire en déclivité.

Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts.

2 - APPREHENDER LA ROUTE EN FONCTION DU GABARIT DE L'ENSEMBLE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES :

Rechercher la signalisation spécifique, les indices utiles et en tenir compte.

Connaitre et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux ensembles).

Positionner l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation.

Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations.

Tourner à droite et à gauche.

Connaitre et adopter les attitudes Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.

Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

4 – PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE.

Suivre un itinéraire de manière autonome.

Connaitre les principaux facteurs généraux de risques au volant, les facteurs spécifiques à la conduite des ensembles et les recommandations à appliquer.

Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie.

Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.

Connaitre les aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)

Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.

Pratiquer l'écoconduite.

La formation au permis BE est ventilée en 2 parties :

Hors circulation (HC) (admissibilité pour l'épreuve en circulation) :

1. Contrôle de l'immobilisation
2. Vérifications des documents de bord
3. Contrôle du véhicule tracteur
4. Contrôle remorque
5. Mise en marche du moteur
6. Positionnement du véhicule tracteur (non évalué)
7. Compatibilité
8. Attelage
9. Annonce dimensions et poids
10. Feux

11. Thèmes tirés au sort (6)

- I) Documents de bord et triangles
- II) Feux dispositifs de contrôles et accessoires
- III) Niveaux, glaces, rétroviseurs, essuies glaces
- IV) Pneumatiques, roues, suspension, direction
- V) Caractéristique de l'ensemble
- VI) Transport de marchandises



12. Interrogation orale : le candidat est interrogé sur 1 des 12 fiches proposées.

➡ Bilan partiel

Test de maniabilité (tire au sort entre 4 parcours)

13. Dételage + remise en place véhicule
14. Gestes et postures

➡ Bilan final (transcription du résultat)

Circulation hors et en agglomération : (CIR)

- **Appréhender la route**
- **Connaitre et maitriser son véhicule**
- **Analyser les situations**
- **Adaptation aux situations**
- **Conduite autonome**
- **Courtoisie**
- **Conduite économique**

Moyens :

- ✓ Partie théorique (ETG) : sur internet avec comme support Prépacode ENPC

La formation BE s'effectuera en partie à l'auto-école située :

95 RUE PIERRE BROSSOLETTE 36100 ISSOUDUN, et pour l'autre partie sur une piste dédiée à cet effet, située :

ROUTE DEPARTEMENTALE 9 – ZI ISSOUDUN, 36100 ISSOUDUN

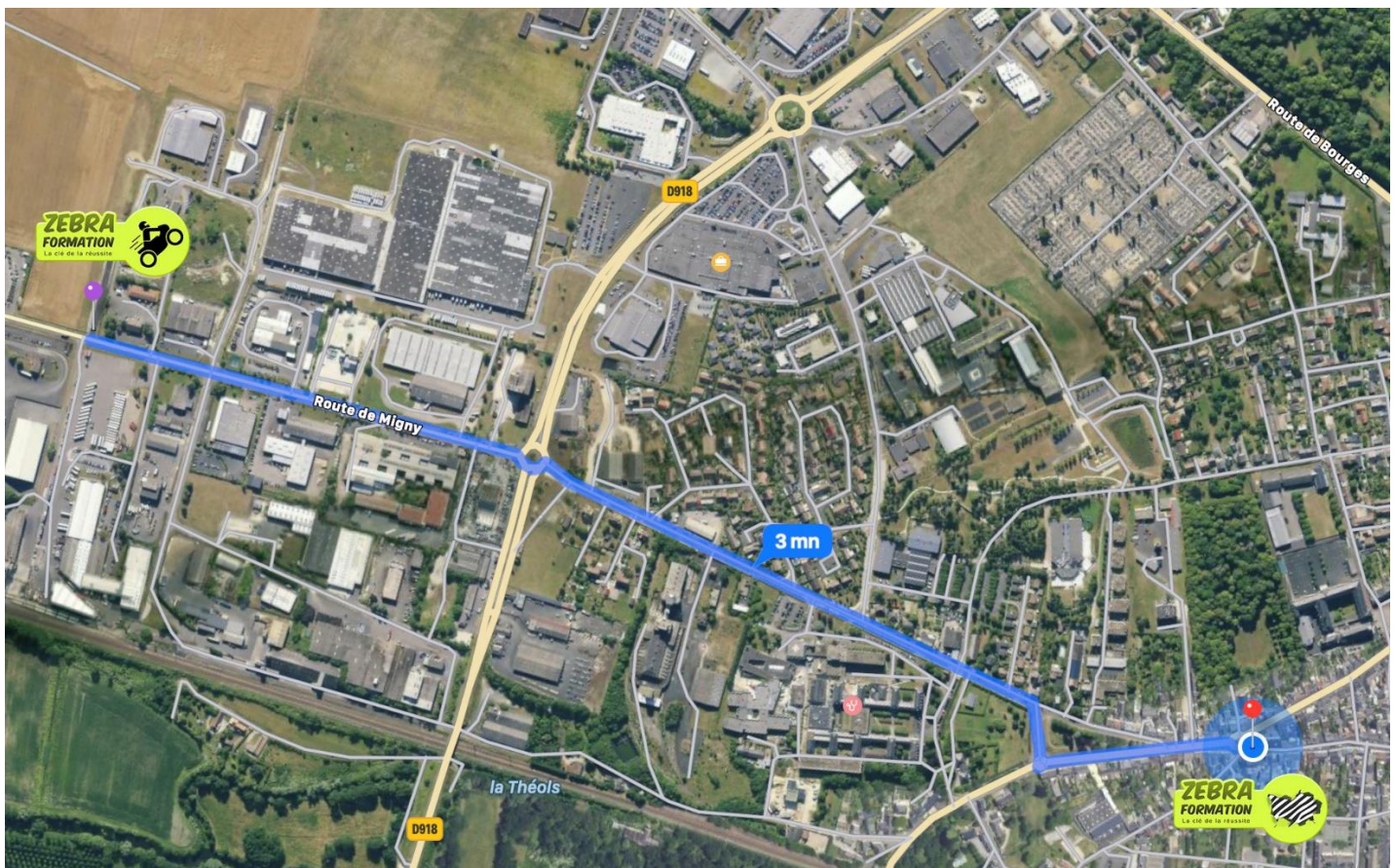
La formation est dispensée par des enseignants de la conduite titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules légers en cours de validité et possédant le permis BE.

La formation pratique s'effectuera sur un véhicule de type : MEGANE

Accompagnement à l'examen pratique du permis de conduire :

Un enseignant de la conduite accompagne l'élève durant l'examen pratique du permis de conduire, qui s'effectue avec les véhicules de l'auto-école.

TRAJET VERS LA PISTE



Temps de déplacement 3 min

1.7 km